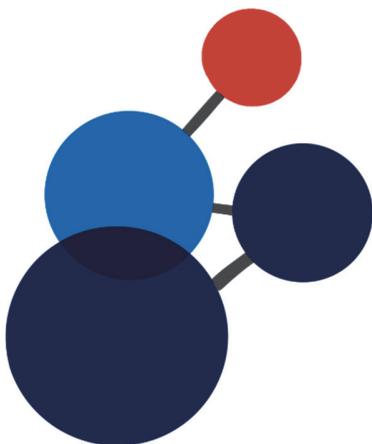


## 16.UTILISER LA CORBEILLE

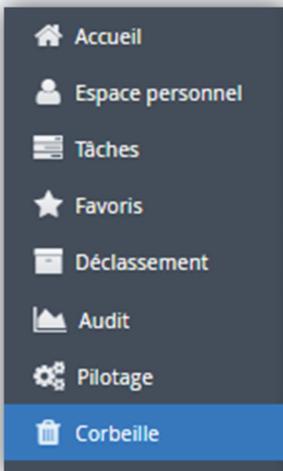
- Consulter et restaurer les éléments supprimés



## 16.UTILISER LA CORBEILLE

### Consulter et restaurer les éléments

La corbeille permet de restaurer (ramener) des éléments (des documents, des dossiers, des tâches) qui ont été supprimés dans Constellio.

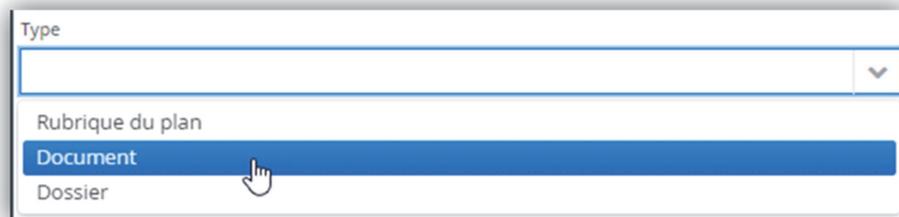


- Cliquez sur la « Corbeille ».

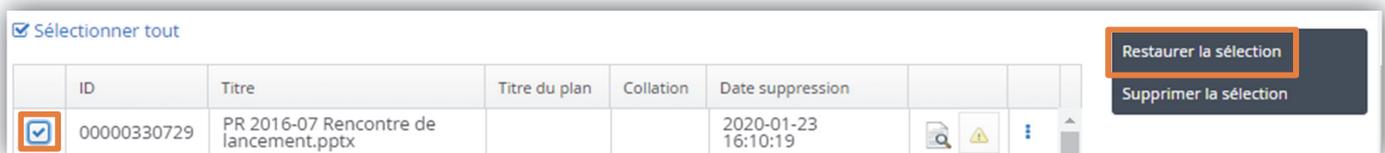
- Cliquez sur la flèche dans le champ « Type ».



- Choisir un type de format (dossier ou document) et les éléments supprimés s'afficheront à l'écran.



- Sélectionnez les éléments à restaurer et cliquez sur « Restaurer la sélection ».



- Les éléments sont maintenant restaurés à leurs emplacement d'origine. Donc, s'ils étaient dans le dossier XYZ par exemple, ils réapparaîtront dans ce dossier.
- Contactez le SAGD si vous avez des difficultés à restaurer un élément.

#### ⚠ Notez bien :

- La corbeille conserve les éléments supprimés pendant 90 jours.
- Après ce délai, les éléments sont supprimés définitivement.
- Vous ne voyez que les éléments auxquelles vous avez accès, donc, les éléments qui ont été supprimés dans votre unité administrative.

- ❌ Les dossiers et les documents détruits par le déclassement (l'application des délais de conservation des dossiers et des documents à l'INRS) ne vont pas dans la corbeille.